



Des citoyens des Alpes demandent à être impliqués dans les décisions concernant leur commune, comme à Mals/I où ils se sont prononcés contre l'usage de pesticides dans la production de fruits. © Hermann Rohr / pixello.de

Les initiatives citoyennes ont le vent en poupe

David contre Goliath. Deux initiatives citoyennes ont déclenché un débat international : la population a-t-elle le droit de participer aux décisions lorsque les pesticides et les gaz d'échappement détériorent leur qualité de vie ?

Le petit village de Mals/I dans le Tyrol du Sud, aux confins de la plus grande zone de production de fruits d'Europe, a eu les honneurs de la presse internationale. L'information a reçu 13 400 clics « J'aime » sur la page Facebook de Greenpeace à la mi-septembre 2014. Deux tiers des 5.000 habitants se sont prononcés pour l'interdiction sur le territoire de la commune de pesticides chimiques de synthèse, néfastes pour la santé et pour l'environnement. Près de 70 % des habitants de Mals ont participé au référendum.

Qui décide ?

L'intérêt suscité par ce référendum initié à Mals par une initiative citoyenne n'est pas seulement dû au fait qu'il s'agit d'une démarche inédite en Italie. Plusieurs administrations ont réagi à ce « oui » massif de la population en déclarant que le référendum n'était pas légal. Selon elles, c'est en effet à Bruxelles d'interdire l'usage des pesticides, pas à une commune. Des organisations comme le « Réseau d'action contre les pesticides » exigent aujourd'hui que les milieux politiques fassent pression sur l'Europe pour qu'elle revoie sa position en la matière.

La participation gagne des points en Autriche

Dans le pays voisin de l'Italie, en Autriche, les initiatives citoyennes auront désormais un plus grand droit de parole, grâce à une décision administrative prononcée dans le cas du tunnel urbain de Feldkirch. Une évaluation d'impact environnemental (EIE) « simplifiée » est actuellement en cours pour ce projet routier. La consultation du public n'est normalement pas prévue pour ce type de procédure. Or, deux initiatives citoyennes en Autriche et au Liechtenstein, pays aussi concerné par le projet, ont protesté contre cette exclusion, avec succès. Les deux initiatives ont désormais qualité de partie. Cela signifie qu'elles peuvent déposer un recours devant les tribunaux pour demander le respect de la législation environnementale. Les pouvoirs publics ont justifié leur décision par le fait que les citoyens sont concernés par le projet, quelle que soit la procédure d'évaluation engagée, « simplifiée » ou « normale ». Et indépendamment des frontières nationales.

Les initiatives citoyennes sont un indicateur des attentes de la population

Cette décision a des conséquences pour les Alpes, où de nombreux projets sont soumis à

une procédure simplifiée, comme par exemple dans le cas des microcentrales hydrauliques construites dans des zones particulièrement sensibles. À l'avenir, les initiatives citoyennes pourront faire état de la décision de Feldkirch pour avoir plus de poids dans de telles procédures. Si la population d'un pays limitrophe est elle aussi concernée, toute initiative citoyenne lancée dans ce pays devra être traitée de la même manière qu'une initiative nationale.

Suite au référendum de Mals un débat est actuellement en cours dans le Tyrol du Sud, ainsi qu'en Autriche, sur le droit des citoyens à participer aux décisions. Or, les deux États se sont engagés dans le cadre de traités internationaux comme la Convention d'Aarhus. Cette convention consacre trois droits fondamentaux pour les citoyens : l'accès à l'information, la participation au processus décisionnel et l'accès à la justice. Les initiatives citoyennes contre le tunnel de Feldkirch étant désormais reconnues par les pouvoirs publics, les citoyens ont maintenant la possibilité de prouver qu'ils disposent des compétences techniques nécessaires, et que la participation de la population locale peut permettre de trouver des solutions meilleures pour améliorer la qualité de vie pour tous.

Source et informations complémentaires :

<http://www.ohnetunnel.li/media/files/2014-09-12-bescheid-partestellung.pdf> (de),

<http://www.salto.bz/article/24092014/mals-goes-europe> (de),

http://www.greenpeace.org/international/en/news/Blogs/makingwaves/Malles-bans-pesticides/blog/50576/?utm_source=facebook&utm_medium=post&utm_term=link%20post,bees,agriculture,food,food%20for%20life,pesticides&utm_campaign=Food&_surl=_lqHIX&_ots_=1410723060258&_step_=1 (en)

Point de vue



Aurelia Ullrich-Schneider est responsable des projets greenAlps, recharge.green et Continuum écologique.

Penser à grande échelle, agir à l'échelon local

Les réseaux écologiques traversent des zones revendiquées par de nombreux usagers. Avec les instruments de l'aménagement du territoire, la politique et les administrations auraient les moyens de protéger la biodiversité et les paysages alpins. Aurelia Ullrich-Schneider, responsable de projets Biodiversité et paysages chez CIPRA International, nous explique pourquoi.

La conservation de la biodiversité dans les Alpes nécessite l'existence d'espaces naturels interconnectés. Les communes mènent de nombreuses actions sur leurs territoires pour protéger la nature mais cette continuité écologique ne peut pas être maîtrisée uniquement à l'échelon local. Ils leur manquent souvent une perspective à grande échelle pour que leurs actions contribuent sur le long terme à la constitution d'un réseau écologique régional. Bien souvent, il n'y a pas non plus suffisamment de règles contraignantes en matière de planification. Une infrastructure construite à un emplacement clé pour l'interconnexion de deux habitats naturels représente un obstacle infranchissable pour certaines espèces animales.

La connectivité écologique a lieu avant tout en dehors des espaces protégés. Elle a besoin de la participation active de nombreux acteurs dans le domaine de l'agriculture, du tourisme ou des transports, dont les objectifs sont parfois disparates et contradictoires. Ces acteurs

ne sont souvent pas conscients de leur responsabilité en matière de conservation de la biodiversité.

L'aménagement du territoire fait le lien entre tous les aspects de la connectivité écologique afin que les objectifs majeurs de la protection de la diversité ne soient pas sacrifiés aux intérêts particuliers. Les décideurs politiques et les fonctionnaires des administrations doivent utiliser de façon plus efficace les instruments de l'aménagement du territoire, par exemple les plans locaux d'urbanisme, pour concilier les différents intérêts et donner à la biodiversité l'espace dont elle a besoin, y compris au-delà des frontières nationales. Ces constats formulés dans le cadre du projet greenAlps seront discutés avec d'autres thématiques lors de la conférence finale du projet du 13 au 15 octobre 2014 à Chambéry/F.

Nouvelles de la CIPRA



La CIPRA a été récompensée par le Club des transports autrichiens pour sa campagne de mobilité dans la Vallée du Rhin alpin. © Erich Westendarp / pixelio.de

Changement de paradigme dans les transports

Les partenaires du projet Alpstar dans la Vallée du Rhin alpin ont contribué à supprimer des obstacles sur la voie d'une mobilité durable, et sont aujourd'hui récompensés pour leur action.

Plus de 300 projets ont participé à l'appel à candidatures pour le Prix de la mobilité du Club autrichien des transports (VCÖ). Onze des projets soumis ont été récompensés. Le premier prix a été attribué à la Vallée du Rhin alpin, région pilote du projet Espace Alpin Alpstar. Dans ce territoire au confluent de trois régions – le Liechtenstein, le Land autrichien du Vorarlberg et le canton suisse de Saint-Gall –, un projet de mobilité a été mis en place pour inciter les migrants journaliers à prendre leur vélo ou les transports publics pour se rendre au travail. La campagne a été réalisée par la CIPRA pour le compte du Liechtenstein et du canton de Saint-Gall, en coopération avec l'Institut de l'énergie du Vorarlberg. Le projet a réuni des représentants des communes, des ONG, des services techniques, des réseaux de transport et la société Hilti AG, l'un des plus gros employeurs de la région. « Le projet Alpstar a lancé un processus qui ne peut plus être stoppé », déclare Willi Nowak, directeur du VCÖ.

Un prix dans la catégorie « Zones habitées et environnement d'habitation » a été attribué à un partenaire de la CIPRA dans le cadre du projet transnational LEADER cc.alps : avec le projet « Sentiers oubliés : découvrir les raccourcis, activer les anciens droits de passage », les communes du Montafon/A veulent encourager les déplacements à pied.

Informations complémentaires et clips vidéos sur le management de la mobilité dans les entreprises :

<http://www.vcoe.at/de/netzwerk/vcoe-mobilitaetspreis> (de),

<http://cipra.org/de/klima-energie/cipra/international/projekte/laufend/alpstar> (de),

www.youtube.com/nachhaltigmobil (de),

<https://www.youtube.com/watch?v=1Vz9EcWXteo>



Des villages du Piémont /I reprennent vie grâce à des initiatives locales comme la fabrication de produits cosmétiques à base de lavande. © Alfred Arnold / pixelio.de

Les Alpes au-delà de la crise

Des agriculteurs, des professionnels du tourisme et des entrepreneurs de la vallée de Suse dans le Piémont inventent des solutions innovantes. CIPRA Italie a lancé un « Laboratoire alpin pour le développement » et discuté avec les participants de l'avenir de la vallée, ainsi que du rôle exemplaire qu'elle peut jouer pour d'autres vallées des Alpes.

« Une légère reprise économique se fait sentir dans les Alpes », déclare Alberto Valmaggia, conseiller régional pour les territoires de montagne dans la région du Piémont. Une évolution auxquelles les nombreuses initiatives locales ne sont pas étrangères. À l'image de cette petite entreprise qui produit des huiles essentielles à partir de lavande cultivée sur place et une ligne de produits cosmétiques. Ou de ce jeune agriculteur qui, parallèlement aux activités agricoles traditionnelles, propose aussi des activités didactiques ou des vacances à la ferme. De tels projets permettent souvent de faire revivre des centres historiques ou des villages abandonnés – à l'opposé de ce qui se faisait jusqu'à présent dans la vallée de Suse, avec la construction effrénée de résidences secondaires, la consommation des sols par le bâti et le tourisme de masse en hiver. « Cette situation est comparable à celle d'autres vallées alpines », souligne Federica Corrado, présidente de CIPRA Italie. « C'est pour cette raison que nous voulons diffuser ces stratégies innovantes et durables dans d'autres sessions du 'Laboratoire alpin pour le développement' ». La première rencontre a eu lieu les 9 et 10 septembre 2014 dans la commune d'Oulx sous le titre : « Les Alpes au-delà de la crise ».

Source et informations complémentaires :

<http://www.cipra.org/it/cipra/italia/retrospettivo/alpi-oltre-la-crisi> (it)

Nouvelles des Alpes



Une route constitue un obstacle pour les animaux et pour la flore. Les régions alpines françaises se sont engagées dans la préservation et la restauration des continuités écologiques. © Rainer Sturm / pixelio.de

Alpes françaises : deux SRCE pour préserver les continuités écologiques

Les régions PACA et Rhône-Alpes s'engagent dans une politique de préservation et de restauration de trames vertes et bleues. Une première dans les Alpes françaises.

L'érosion actuelle de la biodiversité résulte de nombreux facteurs et principalement de la fragmentation des espaces par l'aménagement du territoire (urbanisation, infrastructures...). Pour enrayer cette érosion, la France s'est engagée dans une politique de préservation et de restauration des continuités écologiques, connue également sous le nom de trame verte

(terrestre) et bleue (aquatique). Cette politique se décline régionalement dans un document, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique ou SRCE, élaboré conjointement par les régions et l'Etat.

Deux régions sont concernées pour les Alpes françaises : la Région Rhône-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Suite à une consultation du public, et après avoir reçu un avis favorable de la commission d'enquête, le SRCE de la Région Rhône-Alpes a été adopté par délibération du Conseil régional du 19 juin 2014 et par arrêté préfectoral du 16 juillet 2014. En revanche, le SRCE de la Région PACA reste en attente d'une adoption par le Conseil Régional de PACA et la préfecture de région.

La participation de tous les acteurs sera ensuite nécessaire pour que ces documents de planification trouvent une application locale. L'enjeu sera également d'assurer la continuité de ces corridors entre les deux régions et les états voisins car la biodiversité ne s'arrête pas au frontière !

Source et informations complémentaires :

<http://biodiversite.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique64>,

<http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-r208.html>,

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-de-coherence-r349.html>



Le changement climatique est plus marqué en Autriche que sur le reste du globe. Une évolution qui se traduit notamment par la fonte des glaciers.
© Anita Wyss

Les Alpes particulièrement vulnérables au changement climatique

Le réchauffement planétaire touche les Alpes de plein fouet. Le premier rapport national sur le changement climatique dans un pays européen pointe du doigt les conséquences pour l'Autriche.

Le changement climatique gagne du terrain en Autriche plus rapidement que la moyenne globale. Depuis 1980, les températures y ont augmenté d'un degré. Tel est le constat du rapport autrichien sur le changement climatique. Les températures moyennes continueront d'augmenter, avec une hausse de 3,5 degrés d'ici à 2100 si la lutte contre le changement climatique ne s'intensifie pas. Avec des conséquences économiques notables. Selon les auteurs du rapport, la société a besoin de mutations fondamentales : abandon des énergies fossiles, amélioration de l'efficacité énergétique et technologies à faibles émissions. Par ailleurs, ces actions ont souvent un impact très favorable sur la santé des populations et sur la qualité de vie.

En matière de lutte contre le changement climatique, l'Autriche ne s'est fixé que des objectifs à court terme, d'ici à 2020. Quelques Länder autrichiens vont plus loin. Le Tyrol, par exemple, veut atteindre l'autosuffisance énergétique d'ici à 2050, en réduisant de moitié sa consommation énergétique, en développant les énergies renouvelables et les transports publics et en rénovant les bâtiments publics.

Source et informations complémentaires :

<https://www.klimafonds.gv.at/assets/Uploads/Veranstaltungen/2014/APCC/APCCAAzusammenfassung-fr-entscheidungstrger.pdf> (de),
<http://hw.oeaw.ac.at/7699-2> (de),
<http://www.tt.com/politik/landespolitik/8983704-91/tirols-landesregierung-plant-energieautonomie-bis-2050.csp> (de)



Le projet de construction d'un gazoduc entre la Russie et l'Europe détruirait une nature intacte en Slovénie. © uschi dreiucker / pixelio.de

Un gazoduc menace les Alpes slovènes

La ville slovène de Kranjska Gora se mobilise contre un gazoduc destiné à acheminer le gaz naturel russe vers l'Europe, et étudie la possibilité d'organiser un référendum.

Havre de nature préservée et eldorado des sportifs, la haute vallée de la Save au nord-ouest de la Slovénie, près de la frontière autrichienne, est l'une des destinations touristiques les plus populaires du pays. Or, le gazoduc « South Stream » devrait bientôt passer dans la vallée et près de la ville de Kranjska Gora, suite à un accord passé en 2012 entre la Russie et la Slovénie.

La construction du gazoduc affecterait plusieurs espaces protégés slovènes, dont le parc national du Triglav, des zones Natura 2000 ou la réserve naturelle de Zelenci. « La population locale ne tire aucun bénéfice du South Stream, ni au niveau économique, ni au niveau énergétique », critique le maire de Kranjska Gora, Jure Žerjav. La construction de la canalisation détruirait irrémédiablement un espace naturel et un lieu de vie.

Des citoyens ont lancé une pétition pour demander l'organisation d'un référendum sur la construction du gazoduc. Les signatures nécessaires ont été remises en août 2014 à Jure Žerjav. La mairie étudie actuellement la possibilité d'organiser un référendum local sur un projet national.

Source et informations complémentaires :

<http://www.gorenjskiqlas.si/apps/pbcs.dll/article?AID=/20140819/C/140819825/1005/zbrali-podpise-za-razpis-referenduma-&template=printart> (sl),
<http://www.jana.si/2013/06/plinovod---ne-hvala/> (sl),
<http://www.delo.si/novice/slovenija/v-kranjski-gori-pobuda-za-referendum-o-juznem-toku.html> (sl)



Une étude comparative constate que l'utilisation du train est en hausse dans la plupart des pays alpins. © Andreas Hermsdorf / pixelio.de

Le train devient plus attractif

Le train a le vent en poupe – du moins dans la plupart des pays alpins. Qui prend le train et quand ? Et quels sont les pays qui transportent le plus de marchandises par le rail ?

Les Autrichiens et les Français aiment prendre le train. Les Suisses, encore plus. Ces chiffres sont tirés d'une enquête réalisée par le Club autrichien des transports, et confirment la tendance à la hausse des kilomètres effectués en train. En Autriche et en France, le nombre de kilomètres effectués par le rail se montait en moyenne à 1400 par habitant en 2013. La popularité croissante du rail en Autriche est liée entre autres à la liaison plus rapide entre Salzbourg et Vienne et à l'amélioration de l'offre des réseaux régionaux.

Avec 1085 kilomètres par habitant, l'Allemagne arrive en cinquième position du classement européen des usagers du rail. L'Italie est retombée à la dixième place avec 750 kilomètres. La Slovénie occupe la 17^e place avec 375 kilomètres par habitant. Le champion des pays alpins reste la Suisse : chaque citoyen helvétique a parcouru en moyenne 2 430 kilomètres en train en 2013, soit 1 000 kilomètres de plus qu'en Autriche, première du classement de l'UE.

La Suisse est aussi le pays où le trafic transalpin des marchandises par le rail est le plus important, avec une tendance à la hausse. Entre janvier et juin 2014, plus de 13 millions de tonnes de marchandises sur les 20 millions de tonnes qui traversent la Suisse ont été transportées par le rail, soit 5 % de plus qu'en 2013. Le rail assure ainsi pour la première fois 67,5 % du transport de fret transalpin. En France et en Autriche, en revanche, le nombre des trajets poids-lourds a augmenté au cours des derniers mois.

Source et informations complémentaires :

<http://www.vcoe.at/de/presse/aussendungen-archiv/details/items/vcoe-oesterreicher-erstmal-die-fleissigsten-bahnfahrer-in-der-eu> (de),

<https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=de&msg-id=54377>



Selon la Chambre de commerce italienne, les entreprises peuvent

La protection de la nature fait du bien à l'économie

Les espaces protégés stimulent l'économie, attirent plus de jeunes dans la région et favorisent l'accès des femmes à des postes de direction dans les entreprises. Telle est la conclusion d'une étude réalisée conjointement par le ministère italien

Les entreprises implantées dans des espaces protégés profitent en partie de la protection de la nature. C'est ce qui ressort d'une étude qui vient de paraître sous le titre : « L'économie réelle dans les parcs nationaux et les aires naturelles protégées ». Le ministère italien de l'Environnement et la Chambre de commerce comparent dans cette étude des communes dotées de structures équivalentes en termes économiques et d'infrastructures, à l'intérieur et à l'extérieur des espaces protégés.

La protection de la nature profite en particulier aux entreprises du nord-ouest de l'Italie, et donc dans les régions alpines : le Piémont, la Lombardie et la Vénétie. Dans ces régions, les espaces protégés créent 6.000 euros de valeur ajoutée supplémentaire par habitant. Entre 2011 et 2013, la valeur ajoutée globale a reculé de 0,6 % dans les espaces protégés tandis que ce recul était trois fois plus important dans le reste de l'Italie.

Par ailleurs, les entreprises implantées dans les espaces protégés emploient plus de femmes et de jeunes que les autres entreprises italiennes. L'étude souligne que ces entreprises sont attirées par le dynamisme des espaces protégés. Les jeunes créent dans ces zones plus d'associations, de coopératives et de sociétés innovantes. Les femmes sont à la tête de 28,5 % des entreprises, alors qu'elles ne sont que 23,6 % à diriger des entreprises en dehors des espaces protégés.

Source et informations complémentaires :

<http://www.areeprotette-economia.minambiente.it/index.php?r=4> (it),

http://www5.ansa.it/web/notizie/canali/energiaeambiente/natura/2014/09/16/in-parchi-naturali-68mila-impres-tornano-i-giovani_32635a3b-5313-4860-a804-397b2acac800.html (it),

<http://www.unioncamere.gov.it/P42A2419C160S123/Ambiente--i-Parchi-naturali-spingono-il-Pil-ma-non-al-Mezzogiorno.htm> (it)

Agenda

Arc Alpin et biodiversité: Quelles opportunités dans la politique de Développement Rural ?, 14.10.2014, Gap/FR.
[En savoir plus...](#)

XIII alpine convention, Ministerkonferenz von Alpenkonvention, 20.11.2014, Turin/IT. [En savoir plus...](#)

Le Festival International des Métiers de Montagne (FIMM), 20.-23.11.2014, Chambéry/FR, Organisation : Festival International des Métiers de Montagne. [En savoir plus...](#)

Innov'Rural, 03.-04.12.2014, Yenne (Savoie)/FR, Organisation : Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes. [En savoir plus...](#)

eco.festival, 27.-29.03.2014, Basel/CH, Organisation : eco.ch.
[En savoir plus...](#)

Oh!...

...Les Alpes ont une nouvelle usine à héros : le Trentin. En septembre 2014, une ourse y est morte alors qu'elle n'aurait dû être endormie que pendant quelques heures à l'aide d'un fusil hypodermique. Daniza est aujourd'hui une martyre de la protection de la nature. Des manifestations silencieuses sont organisées à sa mémoire. La machine à fabriquer les héros s'est mise en route. Comme il y a 200 ans déjà, lorsqu'Andreas Hofer a été fusillé tout près de là. Le chef de l'insurrection contre la Bavière et Napoléon aurait encore crié avant son exécution : « Mon dieu, que vous tirez mal ! ». Cette exécution a fait d'Andreas Hofer un héros pour tous les Tyroliens au Nord et au Sud du Brenner. Depuis, on trouve ses statues dans toute la province. Des rues portent son nom, et sa mort est chantée dans l'hymne tyrolien. Peut-être y aura-t-il un jour aussi une rue de l'ourse Daniza ?

Source et informations complémentaires :

http://www.orso.provincia.tn.it/binary/pat_orso/novita/DOSSIER_ORSO_TRENTINO.1411126621.pdf (it),
<http://www.museum.passeier.it/de/helden-hofer> (de)